



## CONSEILLER (H/F) VALORISTE

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre :</b>	<b>Direction Gestion des Déchets – réf. 038241 126001361</b>
<b>Date de diffusion :</b>	23/01/2025
<b>Nombre de poste :</b>	<b>2</b>
<b>Poste à pourvoir :</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2025</b>
<b>Date limite de candidature :</b>	9 février 2025
<b>Date prévisionnelle de l'entretien :</b>	<b>24 février 2025</b>
<b>Type d'emploi :</b>	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
<b>Type de recrutement :</b>	Poste permanent
<b>Cadre d'emplois :</b>	<b>Des adjoints techniques territoriaux - Catégorie C (filière technique)</b>
<b>Lieu de travail :</b>	L'une des 4 déchetteries du territoire (à définir)
<b>Temps de travail :</b>	<b>Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)</b>
<b>Environnement de travail :</b>	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>La direction des déchets compte 70 agents pour exercer la compétence collecte et traitement sur 27 communes du territoire. Elle gère 5 déchetteries intercommunales : 3 grosses en plaine (Crolles, St Ismier et Le Touvet) et 2 plus petites en montagne (Chamrousse et Saint Martin d'Uriage). Les déchetteries de plaine sont ouvertes aux particuliers 7j/7 (hors jours fériés) de 8h15 à 17h45 et fermées uniquement les jours fériés. L'accès aux déchetteries est géré par un système de contrôle d'accès.</p>
<b>Descriptif du poste :</b>	Sous la responsabilité du responsable des déchetteries, vous êtes chargé (e) du bon fonctionnement des sites, vous accueillez et orientez les usagers vers les bons contenants, vous mettez en œuvre le règlement intérieur du site et les procédures de sécurité.
<b>Missions :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accueillir les usagers et les prestataires</li><li>• Assurer la propreté du site et la surveillance du tri effectué</li><li>• Gérer les équipements présents</li><li>• Rendre compte à sa hiérarchie</li><li>• Tasser les bennes.</li></ul>
<b>Profil demandé :</b>	Connaissances des différentes filières déchets Évaluation des volumes apportés Fermeté Courtoisie Discrétion Travail en équipe
<b>Permis / habilitations :</b>	Permis B et CACES engin de chantier
<b>Spécificité(s) du poste :</b>	2 week-ends travaillés par mois. Roulement sur 2 semaines : 3 jours / 4 jours Horaires : 7h43 - 18h00

- Rémunération :** Salaire **minimum** par mois de **1801.73 € brut** (échelon 1) + **340 € brut prime fonction + prime contrainte week-end + prime complémentaire** équivalente à 1/12<sup>ème</sup> de la rémunération
- Avantages :**
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
  - Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
  - Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
  - Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.
- Procédure :** Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.  
**Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.**
- Règle statutaire :** Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2<sup>o</sup> du CGFP).
- Travailleurs handicapés :** Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.